Pour Blackstone, un quartier c'est fait pour :

ACHETER
TRAN$FORMER
VENDRE

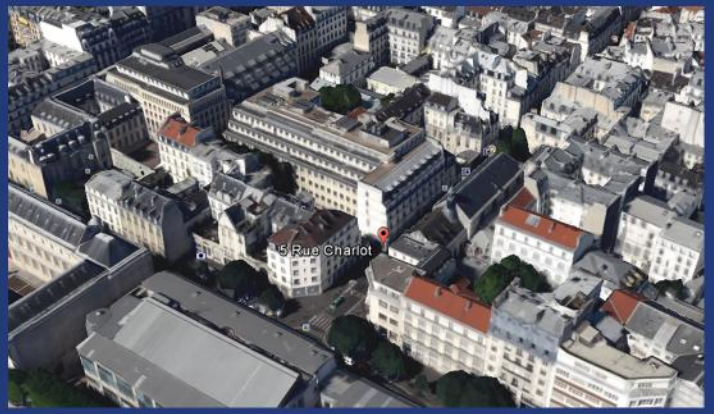

Ici, la société Blackstone, fond d'investissement américain, vient d'acquérir une part de notre arrondissement, soit 24000 m²...

Contre la transformation de quartiers du 3e en placements financiers !

Notre vie de quartier vaut plus que leurs profits

Le groupe des 24000
Contact: groupe24000@gmail.com

Pour les Parisien-nes, un quartier c'est fait pour :

HABITER
VIVRE
PARTAGER

Le groupe des 24000
Contact: groupe24000@gmail.com

QUI EST BLACKSTONE ?

Blackstone est l'un des plus gros fonds d'investissements du monde. Il possède 85 milliards de dollars d'actifs immobiliers à travers le monde.
Il vient d'acquérir 24000 m² entre la rue Charlot et la rue des Archives.

A New York, Blackstone a racheté avec le canadien Ivanhoé Cambridge un quartier de Manhattan pour 5,3 milliards de dollars à un prix "équitable" en échange d'une hausse "modérée" des loyers.

A Barcelone, Blackstone a acheté à bas prix des biens immobiliers encore habités touchés par la crise du crédit hypothécaire. Après 3 mois d'irrégularité, une procédure d'expulsion peut être lancée.

90.000 Espagnols ont manifesté contre Blackstone avec le mot d'ordre :

"VOUS NE VOLEREZ PAS NOS VIES"

"Les Échos" / Source : PREQIN - 2015

QUI EST LE GROUPE DES 24000 ?

Nous sommes un groupe d'habitant-es mobilisé-es pour des quartiers à vivre ...

Nous avons manifesté le 16 décembre

Le "Collectif Logement" avait dénoncé depuis 2013 cette opération immobilière axée uniquement sur la construction de bureaux.

Après notre intervention le 23/02/2016, le cabinet de Ian Brossat, Adjoint chargé du logement à Paris, demande une entrevue à Blackstone pour négocier le voeu.

Ce qu'on pourrait faire dans ce lieu :

200 logements

réouverture de la ruelle en promenade piétonne

des ateliers et bureaux partagés pour les métiers de la création

1 café-galerie solidaire

1 jardin partagé

1 pépinière d'entreprises de la transition énergétique

1 bagagerie pour les personnes SDF

Nous sommes soutenu-es par les élu-es

Le Conseil d'Arrondissement réuni le 15 juin 2015 a voté le voeu suivant :

> Le Conseil d'Arrondissement demande que soit réexaminé par le promoteur privé le projet de création de bureaux privés dans l'ensemble Archives Charlot, en souhaitant aboutir à une modification du permis de construire afin d'y inclure 15% de logements sociaux , des locaux à destination de l'ESS et des associations locales, s'y ajoutant à la crèche prévue.

Nous voulons que le passage soit rendu au public et qu'il soit planté d'arbres.

Il est indispensable de rompre la spirale infernale du surenchérissement de la spéculation et de l'exclusion !